

**AVIS DE CONVOCATION
RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
2020-2021**

DATE : Le mercredi 29 septembre 2020

HEURE : 19 h

LIEU : Zoom

En cas d'absence, veuillez en aviser M^{me} Annick Tanguay au secrétariat de l'école : 418 724-3558, poste 6200.

PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR	TEMPS ALLOUÉ	DOCUMENTS
1. Mot de bienvenue, vérification du quorum et présentation des membres du CE 2020-2021		
2. Lecture et adoption de la proposition d'ordre du jour		✓
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance ordinaire du 10 juin 2020 3.1 Suivi au procès-verbal		✓
4. Procédure d'élection des officiers Nomination des officiers du conseil pour l'année 2020-2021 (art. 54) - le ou la président(e) (art. 58) - le ou la vice-président(e) - le ou la secrétaire - le ou la trésorier (ère) - les représentants(es) de la communauté - les représentants des utilisateurs des services de garde La Gardami et Les 7 mers Remplir le formulaire de dénonciation d'intérêt (art. 70)		
5. Parole aux divers représentants 5.1 Mot de la présidence 5.2 Public 5.3 Trésorerie 5.4 Représentant au comité de parents 5.5 Personnel enseignant 5.6 OPP 5.7 Représentant(s) de la communauté 5.8. Représentants des usagers des SDG 5.9 Responsables des SDG		
6. Informations de la direction de l'école 6.1 Clientèle 6.2 Retour depuis la rentrée scolaire 2020-2021 6.3 Orientation sur campagne de financement 6.4 Orientation sur les sorties scolaires 6.5 Suivi projet éducatif		
7. Propositions de la direction nécessitant une décision : 7.1 Projet de calendrier des rencontres du conseil d'établissement 2020-2021 (att.67) 7.2 Consultation – Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières CSDP 2021-2022 (Art. 275) 7.3 Révision et adoption des règles de régie interne du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2020-2021 (atr.67) 7.4 Normes et modalités 7.5 Changement de signataires		✓ ✓ ✓ ✓
8. Proposition du président nécessitant une décision : 8.1		
9. Information du président 9.1		
10. Divers 10.1 Mise à jour des projets cour d'école		
11. Évaluation de la rencontre et levée de l'assemblée		